



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°004/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU **07 JUL 2022**  
Relatif à l'Achat, Installation et Mise en service de 600 Groupes Moto Pompes (GMP) complets pour la culture de  
l'oignon dans les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord.

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), destiné à couvrir le coût du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – PHASE II - (PADFA II)**, et envisage d'en faire partiellement usage pour l'acquisition de ces biens. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **PADFA II**.
2. Le **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – PHASE II - (PADFA II)** est le résultat d'une bonne coopération entre le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et le Gouvernement de la République du Cameroun ; soutenue par l'accord de Prêt n° 2000003228 et du Prêt à conditions mixtes n°2000003229 approuvé le 13 décembre 2019 par le conseil d'administration du FIDA et signé le 25 septembre 2020, visant l'amélioration des revenus des producteurs par le développement des filières riz et oignon. La mise en œuvre des activités sur le terrain s'opère dans quatre Régions (Extrême-Nord, du Nord, du Nord-ouest et de l'Ouest) et quatorze départements dans lesquels les bassins de production prioritaires ont été identifiés.
3. Le PADFA II a pour objectif de développement d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations familiales productrices de riz et d'oignon. Ses résultats attendus concernent entre autres (i) l'augmentation de la production des filières ciblées (riz et oignon) ; (ii) l'amélioration de la conservation, de la transformation et de la mise en marché des productions ; (iv) le renforcement de la résilience et des capacités techniques et organisationnelles des producteurs desdites filières ; (v) l'amélioration de la situation nutritionnelle des ménages.
4. Les cibles prioritaires sont constituées de 90 000 producteurs (dont 50% de femmes et 30% de jeunes), organisés (ou accompagnés dans la structuration) au sein de coopératives agricoles, 31 900 ménages pour une population estimée à 216 642 personnes. Des microentreprises offrant des services aux organisations de producteurs en amont et en aval des chaînes de valeurs des filières riz et oignon sont également ciblées. Le projet contribuera ainsi à la consolidation et à l'émergence de 111 coopératives oignon et riz (semenciers, transformateurs, commerçants, fournisseurs d'intrants et de services agricoles).
5. La culture de l'oignon constitue l'une des principales activités génératrices de revenus des populations rurales des Régions du Nord et de l'Extrême-Nord. Cependant, cette filière fait face à plusieurs difficultés, entraînant des baisses de rendement et de la production. L'une des difficultés étant liée à l'accès et la gestion de l'eau pour la culture, avec entre autres pour cause l'absence d'infrastructures et équipements adaptés. Parmi ces équipements figurent en bonne place les Groupes motopompes.
6. Pour pallier à cette difficulté, le PADFA II a prévu l'acquisition et la mise à disposition des Groupes motopompes, dans le cadre de l'accompagnement des plans d'affaires des coopératives de production d'oignon.
7. Le PADFA II invite à présent les entités remplissant les conditions requises (soumissionnaires) à communiquer leurs offres sous pli scellé et cacheté pour **l'achat, l'installation et la mise en service de 600 Groupes MotoPompes (GMP) complets pour la culture de l'oignon dans les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord**.  
Les fournitures sont à livrer à l'Antenne PADFA II de Maroua dans un **délai de 90 (quatre-vingt-dix) Jours** dès notification de l'ordre de service délivré. On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et les services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.
8. Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et **six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version Word et scannées desdites Offres sur une (01) clé USB**, seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination



et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 694 55 76 13/ 237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27. Email [padfacameroun@gmail.com](mailto:padfacameroun@gmail.com) ; [www.padfa.net](http://www.padfa.net) sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le **09 AOÛT 2022** à 13 Heures précises (heure locale) et devront porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT**  
N° 004/AOIO/MINADER/PADFA II/ CSPM/2022 du **07 JUIL 2022**

relatif à l'achat, l'installation et la mise en service de 600 Groupes MotoPompes (GMP) complets pour la culture de l'oignon dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord.  
(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

**N.B. : Chaque soumissionnaire devra en plus de son offre, fournir un exemplaire de l'offre financière témoin scellée.**

9. L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **09 AOÛT 2022** à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.
10. Le délai d'exécution prévu pour l'achat, l'installation et la mise en service de 600 Groupes Motopompes (GMP) complets pour la culture de l'oignon dans les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord, est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer les fournitures.
11. Délai de validité des offres : Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Cent Vingt (120) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

## 12. Principaux critères de qualification

### 12.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Non-production dans un délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (sauf la caution de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non satisfaction d'au moins 09/11 « Oui » des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission (en cas groupement la caution de soumission doit être libellée au nom du groupement)
- Non-conformité des spécifications techniques au descriptif de la fourniture ;
- Absence du formulaire d'auto certification du FIDA pour service concerné qui soit daté, paraphé et signé ;
- Absence du certificat d'origine ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou l'agrément du Représentant Local.

### 12.2 Critères essentiels

- Présentation de l'offre (02 critères) ;
- Référence et capacité financière de l'entreprise (02 Références au moins de marchés similaires réalisés au cours des cinq dernières années (à travers PV de réception et photocopies première et dernière pages du marché d'un montant cumulé de 50 000 000 (Cinquante Millions) de F CFA). (02 critères) ;
- Délai et planning de livraison (02 critères) ;
- Service après-vente (01 critère) ;
- Méthodologie de travail (04 critères).

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **09/11 de « Oui »** des critères essentiels conformément à la Grille de notation des offres techniques (**Confère annexes**).

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté un dossier administratif conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à **09 sur 11 de « Oui »** des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

13. L'Appel d'Offres est ouvert à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le Dossier d'Appel d'Offres, les entités habilitées peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'accroître leur capacité à mener à bonne fin le processus de passation du marché.
14. Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, **sont répartis en un lot unique.**



15. Il a été décidé, pour le présent marché, de passer un **Appel d'Offres International Ouvert**, les offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse [www.ifad.org/fr/project-procurement](http://www.ifad.org/fr/project-procurement). Le processus comportera, comme indiqué, un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.
16. Veuillez noter qu'aucune séance d'information ne sera organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres, en section III du dossier.
17. Les candidats qui souhaitent soumettre une offre devront se procurer le Dossier d'Appel d'Offres vendu au prix de **100 000 (Cent Mille) F CFA**, somme non remboursable, contre versement au Trésor Public de ladite somme. Les dossiers d'Appel d'Offres peuvent être obtenus en adressant au point de contact ci-après un courrier postal ou un courriel dans lequel devront figurer toutes les coordonnées du soumissionnaire. Les soumissionnaires pourront ainsi être assurés de recevoir les mises à jour dont pourrait faire l'objet le présent dossier.
18. L'adresse de contact et de dépôt des offres est : « Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 694 55 76 13/ 237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27. Email [padfacameroun@gmail.com](mailto:padfacameroun@gmail.com) ; [www.padfa.net](http://www.padfa.net) . Les offres doivent parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 23.2 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le **09 AOUT 2022**.....
19. Les offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire. Toutes les offres devront être accompagnées d'une **caution de soumission d'un montant de 4 000 000 (Quatre Millions) F CFA** établie par une Institution Financière habilitée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure en annexe du présent dossier.

**N.B. : Les offres électroniques ne sont pas acceptées.**



*Hélène Misse Marigoh*  
Coordonnatrice Nationale